

Nouméa, le 31 juillet 2024

Bastian MORVAN
Directeur adjoint
du développement durable des territoires
PROVINCE SUD
6, route des Artifices - Moselle
BP L1
98849 NOUMÉA CEDEX

N/réf. : D/07-2024/000547

Objet : Avis CCI-NC relatif au plan de gestion individuel de la SAS GRANDE BATTERIE DE BOULOUPARIS présenté par la société AKUO ENERGY NOUVELLE-CALEDONIE

Monsieur le Directeur adjoint,

Par courriel en date du 8 juillet 2024, vous avez sollicité l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie en sa qualité de membre de la commission de la filière de gestion des piles et accumulateurs usagés (PAU) pour le plan de gestion individuel de la SAS GRANDE BATTERIE DE BOULOUPARIS présenté par la société AKUO ENERGY NOUVELLE-CALEDONIE.

Après examen du plan de gestion présenté par la société AKUO, la CCI-NC émet un **avis favorable sans observation** relatif à l'agrément sollicité pour une durée de cinq ans.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur adjoint, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

David GUYENNE

